

**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
tenue le 23 mars 2022
en visioconférence TEAMS**

	<p><u>PRÉSENCES</u></p> <table border="1" data-bbox="1005 703 1422 1167"> <thead> <tr> <th>Présent(e)</th> <th>Absent(e)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X (arrivée en retard)</td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>Mme Geneviève Arvisais, direction école Mme Marijo Tardif, parent Mme Laurie Bush, parent Monsieur Éric Caron, parent (subst) Mme Marie-Christine Gagnon, parent Monsieur Guillaume Lauzier, parent Mme Josiane Dorion, parent Mme Jessica Charland, SDG Mme Amélie Dussault, enseignante Mme Marie Pier Couture, enseignante Monsieur Nathan Guernon, enseignant Madame Cécile Pouliot, représentante de la communauté</p> <p>Invité.e : Karolane Bird (observatrice)</p>	Présent(e)	Absent(e)	X		X		X			X	X		X		X		X		X		X		X		X (arrivée en retard)	
Présent(e)	Absent(e)																										
X																											
X																											
X																											
	X																										
X																											
X																											
X																											
X																											
X																											
X																											
X																											
X (arrivée en retard)																											
	<p>1. Mot de bienvenue et quorum</p> <p>Mme Geneviève Arvisais souhaite la bienvenue à tous au conseil d'établissement (CE). Le quorum est atteint. Marijo Tardif ouvre la séance à 19:05.</p>																										
<p>CE# 21-22-21</p>	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Amélie Dussault propose l'ordre du jour et Marie-Pier Couture appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																										
<p>CE# 21-22-22</p>	<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>Amélie Dussault propose l'adoption du procès-verbal ainsi modifié et Laurie Bush appuie.</p> <p>Point 5, point 12 : Retirer la partie de la phrase « pour une visite dans une classe ou », donc « envisager la possibilité d'engager un ergothérapeute pour une visite dans une classe ou pour informer les parents. »</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																										

<p>CE# 21-22-23</p>	<p>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>Point 5, point 10 : Budget de 241 \$ à valider si on conserve pour le CE ou si on le réalloue comme l'an dernier. Un Form sera fait par la direction et envoyer au CE pour recueillir des idées.</p> <p>Point 5, point 12 : Recueillir une proposition pour l'utilisation de la mesure Aide aux parents. Un service d'ergothérapeute pour faire de l'aide aux parents (présentation/formation du développement moteur chez l'enfant pour le préscolaire et 1^{er} cycle) – mesure qui serait sans frais.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité pour cette formation d'ergothérapie.</p> <p>Le budget est donc toujours disponible et on propose de le réinjecter dans d'autres services de l'école</p> <p>Point 5, point 17 : photographe Sofia confirmée pour les photos scolaires le 15 septembre 2022.</p>
	<p>5. Formation pour les membres du CÉ</p> <p>Présentation de la fiche No 6 liée au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
<p>CE# 21-22-24</p>	<p>6. PALVI</p> <p>Dernier document a révisé au CE de janvier 2019 (avant l'arrivée de Geneviève à la direction). Avec la Covid, on n'avait pas été en mesure de faire de suivi au PALVI ou de sondage avant l'année scolaire 2021-2022. Cette année (2021-2022) deviendra notre année de référence afin de faire le suivi des objectifs pour les années suivantes.</p> <p>Le CSSRS a proposé un canevas commun pour toutes les écoles afin d'uniformiser et de clarifier les plans d'action.</p> <p>Les membres prennent connaissance de la situation de l'école Champlain suite au sondage envoyé à 138 élèves. Présentation des 2 objectifs ciblés par l'école et des moyens adoptés. Le CE devra déterminer les informations à divulguer, possiblement à l'AGA.</p> <p>Un membre propose de garder à l'esprit d'inclure de façon plus spécifique la violence envers le personnel de l'école également dans les prochains suivis ou les objectifs.</p> <p>Suite à cette présentation, les membres sont invités à adopter le plan de lutte détaillé et la version abrégée (parents).</p> <p>Amélie Dussault propose l'adoption du PALVI et Nathan Guernon appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

CE# 21-22-25	<p>7. Programme particulier - Anglais</p> <p>L'équipe-école propose pour 2022-2023 que l'anglais intensif soit offert pour tous en 6^e année avec la formule 5 mois/5 mois.</p> <p>Dans le cas où il y aurait augmentation de la clientèle en 6^e année, et qu'il ne serait peut-être pas possible de l'offrir à tous, les critères suivants seront à considérer dans la formation des groupes concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volontaires - ancienneté - analyse du dossier (consultation famille pour assurer la réussite et la motivation de l'élève) - élève bilingue/volontaire - une pige (nouvelles inscriptions). <p>Il est aussi recommandé d'offrir un projet particulier au groupe qui ne fera pas d'anglais intensif (pourrait être envisagé, ex : anglais enrichi, robotique, art, etc.)</p> <p>Nathan Guernon propose que le programme particulier d'anglais intensif ainsi présenté par la direction soit approuvé et Josiane Dorion appuie.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
CE# 21-22-26	<p>8. Grille-matières</p> <p>Mme Geneviève Arvisais présente la grille-matières 2022-2023 proposée par l'équipe-école. Aucun changement par rapport à cette année.</p> <p>Marijo Tardif propose que la grille-matières présentée pour 2022-2023 soit approuvée. Josiane Dorion appuie.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>9. Critères de classement pour la formation des groupes</p> <p>Mme Arvisais présente les critères de classement qui seront utilisés pour la formation des groupes. Ceux-ci ont été révisés en équipe-cycle et au conseil d'école. Ce sont les mêmes que l'an passé, une section a été ajoutée pour l'anglais intensif tel que présenté au point 7.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>10. Suivi budget</p> <p>Après révision avec le CSSRS, le budget est globalement en équilibre, car il y avait un écart avec le revenu attribué au service de garde pour des élèves sporadiques à cause du canevas de travail proposé qui était différent de la réalité de l'école Champlain. Considérant que certaines dépenses n'ont pas eu lieu à ce jour, on réussit à équilibrer le budget malgré tout.</p>

	<p>Perte Covid de 7 000 \$ au service de garde également qui pourra possiblement être couverte par le CSSRS.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
<p>CE# 21-22-27</p>	<p>11. Activités et sorties éducatives</p> <p>Mme Arvisais dépose le tableau des nouvelles demandes de changements à l'horaire et des sorties.</p> <p>Marijo Tardif propose d'approuver les sorties éducatives présentées dans le tableau ci-joint, Laurie Bush appuie.</p> <p>Mme Amélie et Mme Christine demandent une dérogation pour « annuler les activités régulières le lendemain », soit le 15 juin 2022.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>CE# 21-22-28</p>	<p>12. Points d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de parents : plusieurs postes ouverts pour la prochaine année, dont le représentant de notre territoire; série vidéo mise à la disposition des CP pour démystifier l'implication dans les CP, explique comment mieux participer • Fondation : pas de membres au CE et aucune information particulière à mentionner; la Fondation est à déterminer si elle tiendra le pique-nique de fin d'année comme par le passé • Service de garde : rien de particulier; règles de fonctionnement à venir afin d'intégrer les nouvelles demandes du Ministre • Enseignant : chorale reprend; club d'échec et talent show est encore en suspens mais on a espoir de pouvoir repartir les projets sous peu; l'assouplissement des mesures fait du bien et rend le climat plus dynamique et léger; le conseil des élèves a recommencé à se réunir; pour les finissants, on est encore à se questionner sur les activités à prévoir • Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien : s.o. • Représentante de la communauté : toujours ouvert malgré un financement inexistant afin de continuer à améliorer la lecture; ouvert jusqu'à la 3^e semaine de juin et une activité de fin d'année est à prévoir; Amélie mentionne que plusieurs élèves trouvent que ce service est exceptionnel et fait une grande différence dans leur apprentissage. On se questionne si on peut fournir le budget de la mesure de l'aide aux parents pour aider la petite école; Geneviève fera le suivi pour s'informer • Direction : avec les assouplissements, on permet des activités à deux groupes; le dîner est resté en table classe; retour de l'organisme Papillon-Facteur à compter de la semaine prochaine

	<p>13. Courrier ou questions du public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement avec formulaire <i>Form</i> : est-ce pertinent de le conserver sous ce format? Est-ce que les parents savent quel genre de questions peut être posé au CE? À revalider à la fin de l'année
	<p>14. Autres points</p> <p>Rien à ajouter</p>
CE# 21-22-29	<p>15. Prochaine rencontre</p> <p>18 mai 2022 en présence (et la dernière le 15 juin sera aussi en présence selon la préférence des parents)</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 21-22-30	<p>16. Levée de l'assemblée</p> <p>Mme Marijo Tardif propose la levée de l'assemblée à 20h45.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2019-2020 : 6 membres dont 3 parents

Mme Marjo Tardif
Parent, présidente
Conseil d'établissement
École Champlain

Mme Geneviève Arvisais
Directrice
École Champlain